

La défense contre l'incendie occupe les communes forestières du Var



Face à un auditoire, la table constituée (de gauche à droite) de Jean Bacci, Muriel Lecca-Berger, Jean-Luc Videlaine, Nello Broglio, Pierre-Yves Collombat, André Guiol et Jean-Pierre Vérán.
(Photos A.B.)

L'Assemblée générale de l'Association des communes forestières du Var, agence des politiques énergétiques, s'est tenue dans les locaux de la Communauté de communes Cœur du Var devant près de 150 personnes. Étaient présents à la tribune le président Nello Broglio, le préfet du Var Jean-Luc Videlaine, le sénateur Pierre-Yves Collombat, Jean Bacci le conseiller régional délégué à la Forêt, la vice-présidente du conseil départemental du Var Muriel Lecca-Berger, le

président des maires ruraux du Var André Guiol et le président de l'association des maires du Var Jean-Pierre Vérán.

Après avoir fait lecture des éléments statutaires Nello Broglio, a traité quatre sujets d'actualité. Le premier était dédié au volet « énergie » de l'association avec une présentation des aides financières à la transition énergétique pour les collectivités varoises.

Le deuxième sujet a concerné les difficultés d'accueil du pu-

blic en espace naturel sensible, avec l'intervention de Monsieur Fink, élu à la commune de Nansles-Pins.

Le troisième sujet a été consacré au devenir de l'Office national des forêts, avec notamment une présentation de Manuel Fulchiron, le directeur de l'agence interdépartementale Alpes-Maritimes/Var.

Le dernier point traité était celui de la réglementation de la Défense extérieure contre l'incendie (DECI). Dans le Var, l'applica-

tion de cette réglementation est souvent incompatible avec celle de la potabilité de l'eau.

Nello Broglio a sollicité le service départemental d'incendie et de secours du Var, afin d'avoir une réponse quant à la responsabilité pénale des maires dans le cadre d'un incendie de forêt faisant des dégâts matériels sur les habitations. Et ce, lorsque les contraintes liées aux normes DECI de poteaux incendie (débit de 60m³/heure de manière constante pendant 2 heures sur les

poteaux incendie en simultané) ne peuvent être respectées. Le directeur adjoint du Sdis, Frédéric Gousse, a apporté ces précisions.

Cette assemblée générale, clôturée par les discours officiels, a été suivie l'après-midi d'une conférence sur les enjeux climat-énergie et la rénovation énergétique des bâtiments. Soutenue par le sénateur Pierre-Yves Collombat, l'association des maires et l'association des maires ruraux,

A.B.

Joindre l'utile à l'agréable avec le «Run Eco»

L'association Bouge Ton Luc a organisé une sortie Run Eco, dimanche matin. Munis de sacs et de gants, les sportifs ont parcouru les abords du Luc pour soulager la commune de ses déchets. L'idée du Run Eco est venue d'un jogger nantais, Nicolas Lemonnier, qui se désolait

de voir la nature se dégrader par notre faute. Alors il lance sur internet le Run Eco. Ce concept consiste à convaincre un maximum de runners et runneuses de faire leur jogging en ramassant des déchets.

TEXTE ET PHOTO A.B.



Découvrir les secrets des villages avec l'office intercommunal de tourisme

